

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL45

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 15

I. – À l’alinéa 28, substituer aux mots :

« donner mission à »

le mot :

« mandater ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« mêmes conditions, de »

les mots :

« conditions prévues au premier alinéa du présent article, pour ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel